



Compte rendu du CSA SD
du 14 mars sur la rentrée 2023
dans le second degré

Déclarations liminaires CGT, du SNALC et de la FSU.

Avant de commencer, la CGT rappelle qu'elle a demandé dans sa déclaration liminaire (et dans ses liminaires du CSA SD du 25 janvier et du CDEN du 10 février) le nombre exact de retenues sur salaire prévues pour la grève du 19 janvier ainsi que le nombre d'agent réellement attendu·es ce jour-là. Devant ce que semble être un peu d'incompréhension, nous rappelons que ce que nous voulons c'est que tous·tes les agent·es grévistes soient bien comptabilisé·es, et pas seulement celles et ceux qui commencent à 8h dans le second degré par exemple, et que les agent·es absent·es pour d'autres raisons que la grève (congé maladie, décharge, absence de cours ce jour-là ...) ne soient pas compté·es comme non-grévistes (référence à un article du blog de Médiapart de janvier : [ici](#))

L'administration répond qu'elle n'a pas les chiffres mais qu'elle les demandera au secrétaire général académique et nous les transmettra.

Présentation rapide de ce qui a déjà été présenté au CSA SD du 25 janvier, rappel de la création de 12 divisions supplémentaires dès maintenant afin que les seuils soient respectés même avec les élèves d'ULIS.

L'inspecteur d'Académie souligne que tous les E/D (nombre d'élèves par classe) diminuent, mais qu'on reste au dessus de ce qui se passe au niveau national.

5 chef·fes d'établissements n'ont pas fait de CA avant les remontées à l'inspection. Les chef·fes de ces établissements ont été appelé·es par l'inspection académique. M^{me} la Rectrice a demandé à avoir connaissance de ces établissements et M. l'Inspecteur d'Académie précise qu'il y aura une vigilance toute particulière sur ces établissements l'an prochain.

La FSU s'interroge sur le fait qu'il y a 1300 élèves de plus l'an prochain, seulement 3 créations de postes, mais le nombre d'élèves par division baisse. L'administration répond que c'est sûrement que les chef·fes d'établissement sont prudent·es sur les créations de postes pour ne pas créer un poste qui serait supprimé l'année suivante.

La CGT dit que si c'était le cas, les BMP auraient augmentés de façon significative et demande si c'est le cas. L'administration répond que non et dit qu'elle étudiera de plus près ce phénomène pour le comprendre.

Suite à la suppression d'une heure de technologie dans chaque classe de seconde, il y a 11 fermetures de postes pour la rentrée prochaine (tous, à l'exception d'un, sont des postes vacants). La FSU demande si, suite à ces 11 fermetures, tous les couplages CSD-CSR ont déjà été prévus. L'administration répond que non, un certain nombre d'heures restent sous forme de BMP et des affectations (de contractuel·les) seront faites en fin d'année. Nombre de ces contractuel·les seront sur plusieurs établissements.

La CGT interroge sur le fait qu'on supprime 400 h en techno (400 classes de sixième dans le département), mais qu'on ne supprime que 11 postes, soit 198 h. D'où vient l'écart ? Y avait-il tant de BMP que ça en techno, et qui disparaîtront à la rentrée ? L'administration répond que non mais ne peut expliquer cet écart.

Pour finir, le groupe de travail qui avait été demandé, entre autres sur la clé de répartition des DG des LGT au H/E, aura lieu en avril.